

# STRUCTURES PHONOLOGIQUES DES LANGUES BANTOUES DU GABON

Jean Paul Rékanga  
(GRELACO-UOB)

Libreville 25 février 2008

(Nouvelle version remaniée)  
2008

## I Systèmes vocaliques

1 Le système vocalique le plus répandu dans le sous domaine bantou du Gabon contient trois voyelles antérieures, trois voyelles postérieures et une voyelle centrale /a/ :

i	u
e	o
ɛ	ɔ
a	

On y relève généralement un sous système d'alternance vocalique libre reposant sur la non spécification du trait [haut]. En himba B36 par exemple, ce sous système implique les voyelles du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> degrés /i, u, e, o/ avec les alternances suivantes : /i ~ e/ et /u ~ o/ (cf. [émbìkí...] ~ [ímbìkí...] « espèce d'insecte » c19, [óndéβó:βè] ~ [úndéβó:βè] « elle (scl3) parle »). Sur le plan morphologique, ces alternances vocaliques sont à la base des variantes morphémiques qu'on rencontre dans ces langues.

On note aussi l'existence dans certaines langues à sept voyelles d'un sous système d'harmonie vocalique basé sur la rétraction de la racine de la langue (en anglais, retracted tongue roots ou RTR en abrégé.) qui implique les voyelles médianes /e, o, ɛ, ɔ/. Les voyelles ouvertes assimilant les voyelles non ouvertes. On a par exemple les illustrations suivantes en himba B36 :

a) assimilation de la finale verbale +e H du tiroir de l'actuel :

- +bel+ B « vouloir, désirer... »  
⇒ [òndéβèlé...] « tu veux... »
- +ot+ B « passer, dépasser »  
⇒ [màndéòté...] « je passe... »

Mais :

- +gɛNd+ B « aller, partir, voyager »  
⇒ [mèndéγèndé...] « je vais... »
- +hɔv+ B « embêter »  
⇒ [òndéhòβé...] « tu embêtes... »

b) assimilation du suffixe passif +o+ H

- +veNg+ H « attendre »

⇒ [...àndéβéngó: ] « ... est attendu... » (cl1)

• +tog+on+ H H « insulter »

⇒ [...àndétóγónó...] « ...est insulté... » (cl1)

Mais:

• +hev+on+ B H « choisir »

⇒ [àndéhèβónó...] « il est choisi... » (cl1)

• +tsək+ B « piquer »

⇒ [àndétsəkó...] « il est piqué... » (cl1)

Un certain nombre de langues et de dialectes essentiellement localisés dans la région sud-est (sangu B42, punu B43, ndumu B63, téké B71, ou vili H12a) présentent un système à cinq voyelles qui sont /i,u,e,o,a/ en sangu B42, punu B43, vili H12a, et /i,u,ε,ɔ,a/ en ndumu B63 et téké B71.

**2** D'autres langues comme le fang A75 ou le mbaama B62 possèdent des systèmes vocaliques à plus de sept voyelles. On a ainsi :

Fang-ntumu de Bitam A75a.2 : (8voyelles) : /i,u,e,o,ε,ɔ,a,ə/

fang-ntumu d'Oyem A75a.1 : (9 voyelles) : / i,u,e,o,ε,ɔ,a,ə,ü/

mbaama B62 (9voyelles) : /i,ï,u,ü,ε,ɔ,a,ü,ü/

fang-meké A75c (10 voyelles): /i,e,o,ε,ɔ,a,ə,i,ü,ɰ/

**3** La longueur vocalique est phonologique dans une minorité de langues et de dialectes éparpillés sur l'ensemble du territoire. A titre d'exemple, on peut citer le fang-ntumu A75a, le punu B43, le wanzi B51b, le mbaama B62 et le kaniñi B66. Pour illustrer ce que nous venons de dire, on peut citer l'exemple fang-ntumu d'Oyem A75a.1 ci-après :

/ásì/ « Descendre » (Ondo Mébiame 1992 :74)

/ásì:/ « faire descendre »

**4** La nasalité n'est pas un trait pertinent dans les langues bantoues du Gabon.

## II. Systèmes consonantiques

**5** Les phonèmes consonantiques régulièrement relevés dans les langues bantoues du Gabon sont: /m,n,ŋ,p,t,k,b,d,g,f,v,s,z,l,r,w,y/. A côté de ces phonèmes réguliers, on note l'existence de quelques phonèmes particuliers à certaines langues. C'est le cas du /ʃ/ et du /ʒ/ que l'on a en ndaʃa B28 ou de la vibrante à un seul battement /ɾ/ qui est propre au ndumu B61, au mbaama B62 et au téké N B71. Le himba B36 a la fricative glottale /h/, etc. Notons qu'Okoudowa (2005 : 8) signale l'existence en mbaama B62 de phonèmes consonantiques palatalisées et labialisées : /pʲ/, /bʲ/, /kʲ/, /gʲ/, /sʲ/, /lʲ/, /tʃʲ/, /dʒʲ/, /vʷ/, /lʷ/, /tʃʷ/, /dʒʷ/.

Il reste que les affriquées palatalisées ou labialisées que cite Okoudowa, sont à prendre avec circonspection, car dans la plupart des langues bantoues du Gabon qui ont les affriquées [tʃ] et [dʒ] dans leur phonétisme, ceux-ci sont toujours respectivement les allophones des séquences de phonèmes /ts/ d'un côté, et de /dz/ ou /dy/ de l'autre. D'ailleurs, on peut faire observer que dans la variante du mbaama parlée à Okondja et que décrit Okoudowa, si les phones [t] et [d] ont une distribution libre, il n'en va pas de même des phones [ʃ] et [ʒ] qui ne se rencontrent qu'après les deux premiers phones cités. Ceci réduit donc considérablement, il faut le dire, La probabilité pour les affriquées [tʃ] et [dʒ] d'être des phonèmes dans ce parler. Pour cette raison, il est plus judicieux de considérer [tʃ] et [dʒ] comme des allophones des séquences de phonèmes /ts/ et /dz/ dans la variante du mbaama d'Okondja, ce d'autant plus qu'une autre variante du mbaama de la région de Franceville et d'Akiéni possède les séquences de phonèmes /ts/ et /dz/ (voir Alihanga et al. 1989 : 237). En dernière analyse donc, ce sont les formes /tsʎ/ ,/dzʎ/ ,/tsʷ/ ,et /dzʷ/ qu'il faut retenir comme séquences de consonnes palatalisées ou labialisées dans la variante mbaama d'Okondja et non celles proposées par Okoudowa.

**6** Enfin, toutes les consonnes relevées dans les langues bantoues du Gabon se laissent classer dans deux systèmes consonantiques de trois et quatre lieux d'articulations, selon que les fricatives /f/ et /ʒ/ sont présentes ou absentes de la liste des consonnes. Le système consonantique à trois lieux d'articulation a les traits suivants : labial, dental et postérieur (ou vélaire). Il est le plus répandu. Le système à quatre lieux d'articulation comprend, en plus des trois traits déjà cités dans le système consonantique à trois lieux d'articulation, un quatrième trait palatal qui est mis pour les fricatives /f/ et /ʒ/.

### III. Systèmes tonals

**7** Le système tonal communément partagé par les langues bantoues du Gabon possède deux tons haut et bas. Le fang A75 est la seule langue à avoir un système tonal à trois tons haut, bas et moyen. Voici ci-après des exemples d'oppositions tonales :

a) ton haut vs ton bas

[mòkándá...] « le pagne... » (cl3) (ndafa B28, Mavoungou  
1998:48)

[mòkàndá...] « l'asperge... » (cl3)

b) ton haut vs ton moyen

[mékí] « j'ai interdiction de » (cl1) (fang-ntumu d'Oyem A75a.1)

[mēkí] « sang » (cl6)

**8** Dans les langues bantoues du Gabon bien documentées, les tons haut et bas se subdivisent en deux types : tons fixes et tons flottants. Le ton moyen est toujours fixe. Rékanga (2001) attribue le terme de « ton fixe » à tout ton lexical qui a un correspondant sur le palier segmental, et celui de « ton flottant » à tout ton lexical qui n'en a pas. Dans la représentation phonologique de l'énoncé, les tons lexicaux fixes sont transcrits avec des lettres alphabétiques en majuscule (H pour ton lexical haut fixe, B pour ton lexical bas fixe et

M pour ton lexical moyen fixe). Les tons lexicaux flottants sont symbolisés par des lettres alphabétiques en minuscule (h pour ton lexical haut flottant et b pour ton lexical bas flottant).

a) exemples de tons lexicaux fixes

[ɔ t ɔ] « cendre » (cl4) (tsogo B31)

B H  
(forme sous-jacente)

[ki] « sang » (cl6) (fang-ntumu d'Oyem A75a.1)

M  
(forme sous-jacente)

b) exemples de tons lexicaux flottants

[Augt [ m o [he:ke]]] « le lézard » (scl3) (himba B36, Rékanga 2001 :64)

h B H H  
(forme sous-jacente intermédiaire)

[mya] « combien ? » (myènè-nkomi B11e)

H b  
(forme sous-jacente)

Les tons fixes et les tons flottants ne sont pas figés. Les premiers peuvent devenir des tons lexicaux flottants, à la suite de l'application d'un certain nombre de règles phonologiques telles que la prénasalisation, la semi-vocalisation, l'élision ou la resyllabification. Les seconds deviennent systématiquement des tons fixes, dès lors qu'ils sont associés à des unités porteuses de tons.

9 Les langues bantoues du Gabon possèdent aussi des tons intonatifs. Il s'agit de tons phonologiques qui ne relèvent point du lexique et dont la fonction phonologique est d'expliquer les phénomènes tonals qui échappent à l'explication par les tons lexicaux fixes ou flottants. Les tons intonatifs qui sont au nombre de deux (haut et bas), sont toujours flottants et dérivés par une règle d'insertion tonale. Dans la représentation phonologique de l'énoncé, ils sont symbolisés par des lettres alphabétiques en minuscule précédées d'un rond (°h pour ton intonatif haut et °b pour ton intonatif bas). La présence des tons intonatifs dans la dérivation d'un mot dans une langue donnée est le signe que l'intonation interfère sur les tons lexicaux de cette langue. Ainsi, dans l'exemple myènè-nkomi B 11e donné ci-dessous, le ton intonatif bas dérivé par insertion, modifie totalement la structure tonale du thème adjectival +volò HH « grand », en emploi défini :

[ vo l o ]  
H  
(forme sous-jacente intermédiaire)

[ vo l o ]

°b H

(insertion du ton intonatif /°b/)

[ vo l o ]

°b (H)

(association du ton intonatif /°b/ plus effacement du ton lexical /H/)

(autres règles)

(cf. [éβòl<sup>+</sup>ò] « le gros », par opposition à [èβóló] « un gros », en parlant respectivement par exemple d'un objet précis et d'un objet indéterminé.)

Comme les préfixes adjectivaux ont des tons lexicaux bas et l'augment tonal un ton lexical haut flottant, on peut être tenté de croire que c'est le ton bas du préfixe adjectival, après que le ton lexical haut flottant de l'augment tonal se soit associé à son unité porteuse, qui se substitue au ton haut du thème adjectival. Malheureusement cette hypothèse n'est pas défendable en myènè-nkomi, car le ton bas du préfixe adjectival forme toujours un complexe tonal /BH/ avec le ton lexical haut fixe ou dérivé du thème adjectival. Ce complexe tonal /BH/ se réalisant toujours comme un ton haut-abaisse, au niveau phonétique, lorsqu'il est précédé d'un ton haut en structure (cf. [ímyàngò] « les petites » (cl4), en parlant par exemple des cordes).

**10** C'est Fontaney (1984 : 69) qui, la première, suggère l'existence possible d'un ton intonatif en téké (B71) :

« There is often a rising tone on the demonstrative, sometimes followed by a slight pause, when it is the subject. It is suggested that this may be an intonation feature, with a demarcative function »

Trois ans plus tard, Puech (1987) confirmera l'existence des tons intonatifs en téké. Mais c'est Rékanga (manuscrit non publié) qui, après en avoir élargi le champ d'apparition aux groupes B10, B20 et B30, en précisera la nature flottante et la fonction phonologique.

**11** Les tons phonologiques haut et bas, lexicaux ou intonatifs, sont les seuls à pouvoir se combiner, pour créer des contours tonals dans les langues bantoues du Gabon. A ce propos, les contours tonals les plus régulièrement formés sont /HB/ et /BH/. Exemples mbaama B62 :

[ámè yô] « le mien c'est lui »

[...n'ǎ; bìsí] «...et le nôtre »

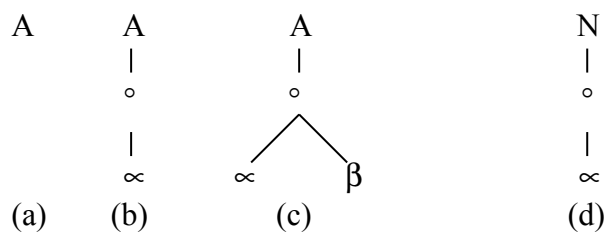
**12** Notons enfin qu'il n'y a pas de tons supra hauts dans les langues bantoues du Gabon. A ce propos, Rékanga (2006) a montré que ce que Kwenzi Mikala (1990 : 305) considère comme un ton supra haut en punu B43 est en réalité un ton modulé descendant localisé sur une syllabe accentuée dont la voyelle est systématiquement réalisée avec un léger allongement. Dans les deux exemples qui sont donnés ci-dessous pour illustrer ce que nous

venons de dire, la colonne de gauche présente les mots provenant de Kwenzi Mikala, tandis la colonne de droite fait apparaître les réalisations tonales des même mots telles qu'elles ressortissent de notre propre enquête :

- a) [élábì] « il voit »                      b) [éla·ḅì] « même sens »  
 b) [pésì] « serment »                      b) [pê·ṣì] « même sens »

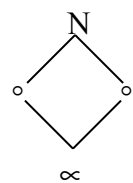
#### IV-Structures syllabiques

**13** Les langues bantoues du Gabon comptent uniquement deux constituants syllabiques, l'attaque (en abrégé A) et le noyau (en abrégé N). Pour chacun des deux constituants, les configurations lexicales suivantes sont les plus régulières :



(a) représente une attaque nulle, (b) et (c) caractérisent des attaques pleines, respectivement simple et complexe. (d) renvoie à un noyau à voyelle brève.

**14** Dans les langues qui attestent l'allongement vocalique compensatoire comme le himba B36, la configuration suivante du noyau y est relevée:



**15** Certaines langues comme le myènè B10 attestent dans leur structure syllabique des constituants attaque et noyau vides non ancrés, répondant aux configurations ci-après :



Celles-ci permettent d'expliquer par l'application ou la non application de la règle d'insertion de la position pure, les réalisations ou les non réalisations des syllabes flottantes finales de certains mots (cf. [mázélé] ~ [mázè] « je n'ai pas », [ɣwêṇì] ~ [ɣwê] « où » ?, etc.)

Le fang A75 possède des consonnes latentes qui rentrent aussi dans la représentation configurationnelle de l'attaque vide non ancrée donnée ci-dessus pour le myènè B10. De

même, l'application ou non de la règle d'insertion d'une position pure y est de mise pour expliquer l'alternance de la consonne latente avec zéro (cf. [ŋgðl] ~ [ŋgð:] « silure », [bòr bóbèɾ] ~ [bò bóbèɾ] « deux personnes », etc.)

**16** La majorité des langues bantoues du Gabon n'admettent en phonétique que des syllabes ouvertes (c'est-à-dire des syllabes se terminant par une voyelle). Et toutes contiennent les types de syllabes phonétiques ouvertes ci-après : V, CV, CVG, NCV, et NCGV, où C peut être une consonne simple (orale ou nasale) ou une consonne (affriquée ou labio-vélaire), et N une consonne nasale quelconque. Les langues qui admettent des syllabes dégénérées en phonologie sont également celles qui tolèrent les syllabes fermées (c'est-à-dire les syllabes terminées par une consonne) en phonétique. Comme dans ces langues une syllabe dégénérée est toujours précédée d'une syllabe parfaite, on en déduit que la syllabe phonétique fermée dont la forme canonique est CVC, est la réalisation phonétique de la séquence phonologique, syllabe parfaite plus syllabe dégénérée. Le C final étant la marque de l'attaque de la syllabe dégénérée en surface.

## V. Accent et intonation

**17** L'accent tombe généralement sur la syllabe initiale du thème verbal ou non-verbal. On a par exemple :

[èlá·sì] « un verre » (myènè-nkomi B11e)

[βútá:ndà] « dire » (wumvu B24)

[pê·sʔì] « serment » (punu B43)

Mais on peut aussi le rencontrer en syllabe initiale du mot, ainsi que l'atteste les exemples myènè-nkomi ci-après :

[...y'é·pà...] « ...d'un os... » (cl7)

[sɪ̀pòswà] « celles qui tombent » (cl10bis)

Toujours en myènè-nkomi, on note que l'accent est distinctif et sert à désambiguïser les homonymies verbales et non verbales (cf. [èlá·sì...] « un verre... » vs [èlási...] « le verre... », [wíkàmbà] « ils parlent » vs [wí kàmbà] « ceux qui parlent », etc.).

En himba B36, la voyelle de la syllabe atone finale est souvent dévocalisée ou dévocalisée aspirée en fin de phrase. Dans les langues et dialectes des groupes B40 B50 ou H10, la voyelle de la syllabe atone peut être réduite à un schwa ou être non-réalisée en débit normal de la voix. Toutefois, son rétablissement est toujours possible en débit lent ou très lent de la voix. On a par exemple en punu B43 les trois réalisations suivantes pour le mot signifiant « enfant » :

[mwâ:n] « enfant » (débit normal)

[mwâ:nə] « même sens » (débit lent)

[mwâ:nà] « même sens » (débit très lent)

**18** L'intonation des langues bantoues du Gabon n'a pas encore fait l'objet d'études systématiques. On peut simplement noter que certains auteurs comme Fontaney (1984), Puech (1987) ou Rékanga (2006) signalent l'existence de tons intonatifs dans certaines de ces langues.

## **Bibliographie**

Fontaney, V L., 1984, « notes towards a description of Teke (Gabon) », *Pholia I*, Université Lyon2-CRLS, pp 47-70.

Kwèenzi Mikala, J., 1990, « Yipunu », *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme 2*, Actes du séminaire des experts, Alfabet scientifique des langues du Gabon (20/24 février 1989), Université Omar Bongo, Libreville, pp 299-306.

Mavoungou, A., 1998, *Esquisse phonologique et morphologique du ndafa parlé à Mandjaye*, mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo, Gabon.

Nzang Obame, Y., 2004, *Essai de description phonologique du fang-mekè (A75)*, mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo, Gabon.

Okoudowa, B., 2005, *Descrição preliminar de aspectos da fonologia e da morfologia do lembaama*, dissertação de mestrado, USP, São Paulo.

Ondo Mébiame, P., 1992, *De la phonologie à la morphologie du fang-ntumu parlé à Aboumezok (Bantou A75)*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Belgique.

Puech, G., 1989, « Les constituants suprasyllabiques en fɔwó (Bantu A80) », *Pholia 4*, Université Lyon2-CRLS, pp217-227.

Puech, G., 1987, « Tons structurels et tons intonationnels en téké », *Pholia 2*, Université Lyon 2-CRLS, pp163-173.

Rékanga, J.P., 2006, *Éléments de tonologie des langues bantoues du Gabon*, Université Omar Bongo, non publié.

Rékanga, J.P., 2001, *Essai de grammaire himba (langue bantu du Gabon, B36)*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Belgique.



